Des Canadiens participent à la mission internationale de surveillance du cessez-le-feu en Yougoslavie, mission constituée, je le dis bien, par la CSCE et dirigée par la Communauté européenne.

Le Canada continuera de faire tout en son pouvoir à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour servir la cause de la paix. De plus, le Canada appuie sans réserve les efforts de paix accomplis par la Communauté européenne. La CE joue un rôle important dans la recherche d'une solution à cette crise, parce qu'elle a plus d'influence que quiconque sur les républiques yougoslaves, dont plusieurs ont fait acte de candidature à la Communauté ou ont au moins exprimé l'espoir d'en devenir membres un jour. C'est pourquoi nous estimons que la Communauté dispose d'un certain pouvoir de levier.

Plus tôt ce mois-ci, nous avons, avec la Communauté européenne, annoncé un ensemble de sanctions destinées à faire entendre raison aux diverses factions qui combattent en Yougoslavie. Plus précisément :

- nous avons suspendu le tarif de préférence général consenti par le Canada à la Yougoslavie;
- nous avons inscrit la Yougoslavie sur la liste des pays visés, ce qui signifie que toute exportation vers la Yougoslavie nécessite maintenant une licence d'exportation;
- nous avons annoncé que toutes les demandes concernant la Yougoslavie et faites aux termes du Programme de développement des marchés d'exportation et aux termes du Programme Renaissance Europe de l'Est seraient refusées; et
- nous avons suspendu, en ce qui concerne la Yougoslavie, les mesures de promotion commerciale et de soutien des échanges.

Nous avons fait bon accueil aux suggestions de la Communauté européenne, qui préconise l'adoption de mesures complémentaires visant à renforcer l'embargo sur les armes et qui souhaite l'application d'un embargo sur le pétrole.

Monsieur le Président, nous avons également agi avec notre coeur. Nous avons pris très tôt des mesures pour venir en aide aux victimes du conflit. Notre premier geste a été de verser une contribution de 250 000 \$ au Comité international de la Croix-Rouge, pour l'aider à intervenir dans toutes les régions touchées par le conflit.

Le 8 novembre, nous avons fait davantage. Le Premier ministre a en effet annoncé, depuis Rome, que le Canada verserait encore 1 million de dollars pour que des secours soient organisés. Des fonds seront versés à la Croix-Rouge canadienne en vue de l'achat de fournitures médicales d'urgence, pour l'usage du Comité international de la Croix-Rouge en Yougoslavie. Les Forces canadiennes fourniront les services de transport aérien pour l'envoi de ces fournitures sur place.